

AUTORISATION DE DIFFUSION

- Ce document devra être complété et signé par **l'auteur/autrice de la thèse** -

AUTEUR/AUTRICE

NOM Prénom :

NOM de naissance :

Date de naissance :

Adresse électronique :

THESE

Titre de la thèse :

Date de soutenance :

En cas de confidentialité, date de fin de confidentialité :

Autorisations de reproduction et diffusion

Conformément aux articles 24 à 26 de l'arrêté de 2016, fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme de doctorat, sauf si la thèse présente un caractère de confidentialité avéré, sa diffusion est assurée dans l'établissement de soutenance et au sein de l'ensemble de la communauté universitaire.

Dans le cadre d'une diffusion plus large, l'auteur/autrice :

Autorise la diffusion de sa thèse en texte intégral sur Internet

Immédiatement

à partir du

N'autorise pas la diffusion de sa thèse sur Internet

Modification de l'autorisation

L'auteur/autrice peut, à tout moment, demander la modification de l'autorisation de diffusion sur internet en avisant l'Université de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Service Commun de la Documentation de l'Université dans laquelle le dépôt a été réalisé. L'Université procèdera alors à cette modification dans les meilleurs délais.

Garanties liées au droit d'auteur

L'auteur/autrice est responsable du contenu de son œuvre. Il garantit à l'Université qu'il détient les droits nécessaires à la diffusion de la thèse, en particulier les autorisations des titulaires des droits sur les œuvres reproduites, partiellement ou globalement. L'Université ne pourra être tenue responsable de représentation illégale de documents pour lesquels l'auteur n'aurait pas acquis les droits. Si la thèse est composée de documents pour lesquels l'auteur n'a pas acquis les droits, il a la possibilité de déposer une version expurgée pour la diffusion sur internet.

Fait à

Le ____/____/____

SIGNATURE DE L'AUTEUR/AUTRICE